

*La lettre du Secrétaire général*

*N°1 Janvier 2022*



Chère Madame, cher Monsieur,

Vous lisez le premier numéro de la *Lettre du secrétaire général* du Syndicat National Indépendant de la Recherche Scientifique et de l'Enseignement Supérieur. Le SNIRS est affilié à la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), un syndicat réformiste attaché à la défense des chercheurs et des enseignants-chercheurs de notre pays<sup>1</sup>.

Lors de son assemblée générale annuelle, le 6 décembre 2021, le SNIRS a profondément renouvelé son bureau et son conseil dans la perspective des combats à mener au cours des années qui viennent<sup>2</sup>. La fonction de secrétaire général m'a été confiée.

Agrégé d'histoire, j'ai été successivement maître de conférences puis, depuis 2006, Professeur d'histoire moderne à l'Université Bordeaux Montaigne. J'y ai exercé un certain nombre de responsabilités pédagogiques (responsable d'un parcours de master), disciplinaires (responsable de la section d'histoire moderne), scientifiques (responsable d'un axe de recherche puis directeur-adjoint du Centre d'Etudes des Mondes Moderne et Contemporain de juin 2016 à décembre 2021). Je siège depuis 2018 au comité technique de mon établissement au titre du syndicat et au conseil d'administration depuis 2020 au titre de la liste « Ensemble ! ».

L'année 2022 est une année électorale importante puisqu'un certain nombre de consultations auront lieu au niveau professionnel à l'automne mais auparavant le pays aura été appelé à se prononcer lors des élections présidentielles et législatives du printemps prochain. Il nous a paru important de brosser un tableau aussi précis et objectif que possible de l'action de Madame Frédérique Vidal à la tête du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Vous le trouverez dans les pages centrales de cette lettre<sup>3</sup>. Vous y constaterez la poursuite du déclassement de notre pays même si des efforts ont été entrepris depuis la fin de l'année 2020 (réorientation durable ou approche de l'échéance présidentielle ?, l'avenir proche le dira).

Nous souhaitons par l'envoi régulier de ce document vous informer de nos activités et du regard que nous portons sur l'actualité du monde universitaire et scientifique.

En ce mois de janvier, je vous souhaite, tant sur le plan personnel que professionnel, à vous et à vos proches, une très bonne année 2022.

Laurent Coste  
Professeur des Universités  
Secrétaire général du [SNIRS-CFE-CGC](http://www.snirs.fr)

<sup>1</sup> Lire le positionnement du SNIRS page 4.

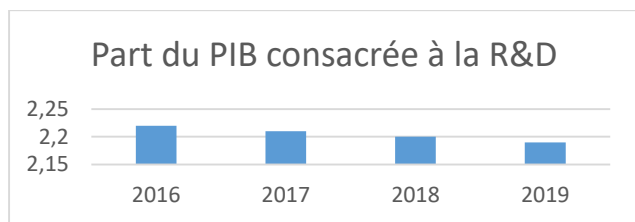
<sup>2</sup> Voir la composition des instances du SNIRS page 4.

<sup>3</sup> Il s'agit d'une photographie réalisée en décembre 2021, les données complètes sur les années 2017-2022 ne pouvant être disponibles que vers la fin de l'année 2023.

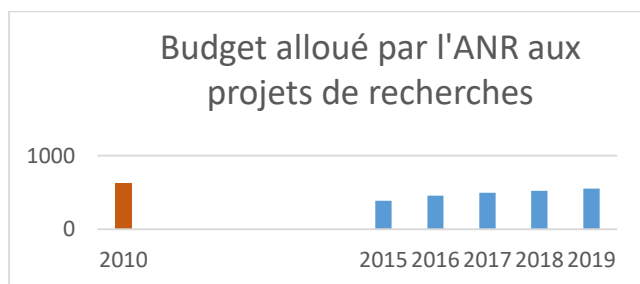
## Le bilan de Madame la Ministre

Les rapports de l'Assemblée nationale, du Sénat, du CESE, les bilans sociaux et rapports d'activité des différents opérateurs du MESRI permettent de dresser un tableau de l'action menée depuis 2017.

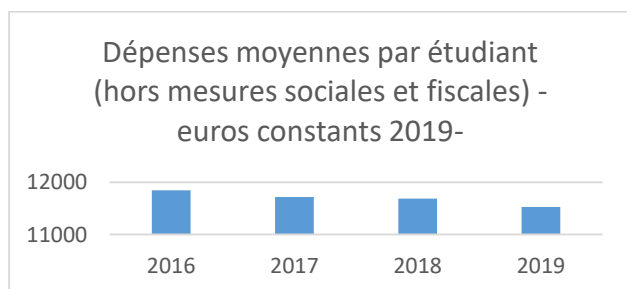
### Les financements



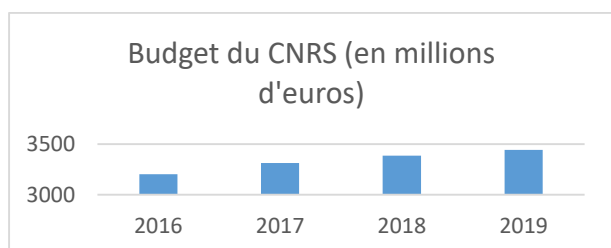
Le pourcentage stagne depuis des années, autour de 2,2% du PIB, en dessous de la moyenne de l'OCDE, et en particulier de l'Allemagne, notre principal partenaire européen. L'objectif fixé au Sommet de Lisbonne de porter à 3% paraît difficile à atteindre, l'Etat faisant face à un déficit et une dette importants, tandis que le tissu industriel est beaucoup plus faible qu'en Allemagne, où les entreprises participent fortement à l'effort de recherche du pays.



En revanche, après des années de recul sous les ministères Fioraso et Mandon, les dépenses de l'ANR ont progressé de 2017 à 2019, sans toutefois retrouver leur niveau de 2010. Le taux de sélection s'élève à 14,9% en 2017 et 16,2% en 2018, contre 21,5 % en 2010.



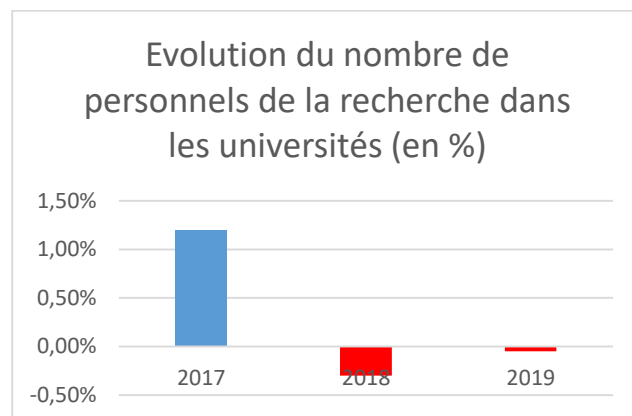
Les dépenses consacrées par l'Etat aux universités, mesurées par la dépense moyenne par étudiants, ont baissé de près de 3% en euros constants.



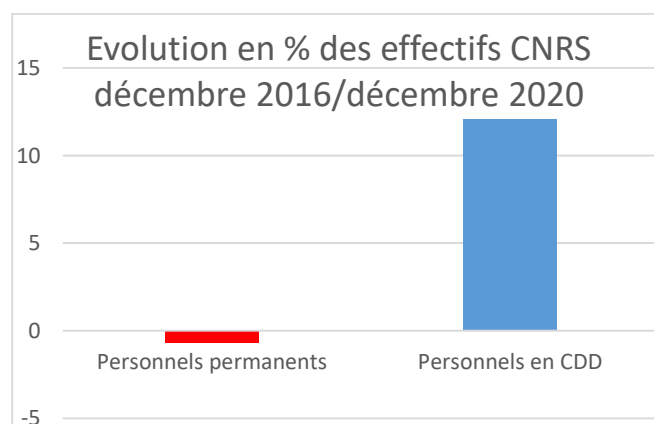
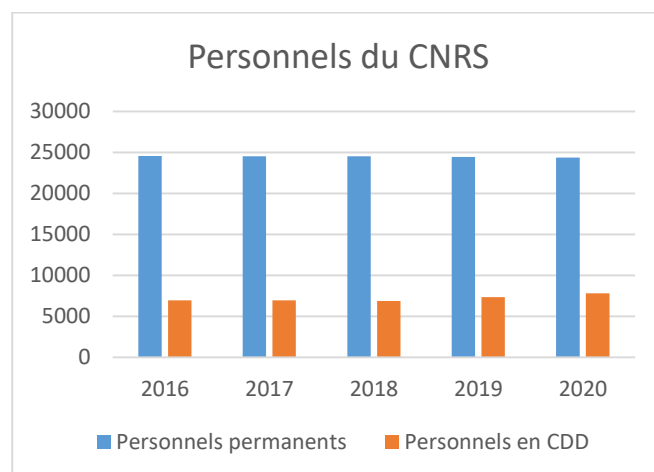
Entre 2016 et 2019, le budget du CNRS n'a augmenté que de 7% (avec une inflation de 4% au cours de la même période).

## Frédérique Vidal au MESRI

### L'emploi

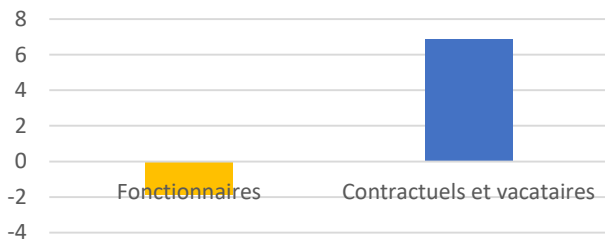


Les universités ont connu une stagnation des recrutements avec à peine 1% de hausse des effectifs alors que dans le même temps, le nombre d'étudiants passait de 2 554 500 en 2017 à 2 725 300 à la rentrée 2019, accroissant la charge de cours des enseignants-chercheurs au détriment de la recherche. La subvention pour charge de service public (SCSP) ne tient pas totalement compte du glissement vieillesse technicité (GVT), contraignant de nombreuses universités à geler un nombre croissant de postes.



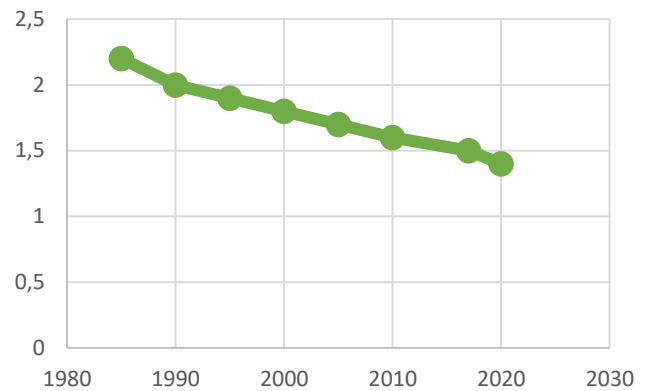
Le nombre de membres du CNRS (comptés en équivalents temps plein -ETPT) n'a augmenté que d'à peine 1%, et ce, en favorisant la précarisation puisque le nombre de CDD est en augmentation constante (+ 12,1%) alors que, dans le même temps, le nombre de permanents diminue (- 0,7%).

Evolution des effectifs de l'INSERM de 2016 à 2020 (en pourcentage)



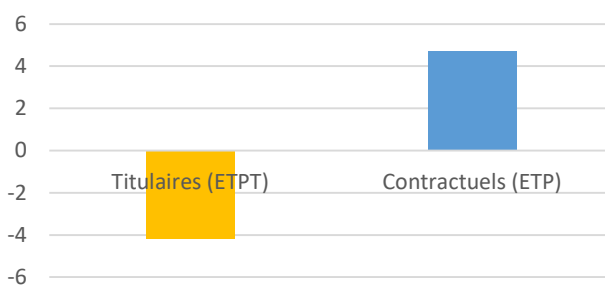
De 2016 à 2020, le nombre d'agents de l'INSERM s'est accru de 1,3% à peine, grâce au recours croissant aux vacataires et contractuels (+ 6,9%), alors que le nombre d'agents sous statut baissait de près de 2%.

Rapport entre le SMIC brut et le salaire brut d'un MCF 1e échelon



Dans le même temps, et ce depuis plus de 30 ans, l'écart entre le salaire d'un MCF débutant et le SMIC ne cesse de se réduire, signe d'un déclassement social indéniable et d'une perte de pouvoir d'achat. Madame Vidal propose de recruter un MCF ou un CR à 2 SMIC, ce qui ne fera que rétablir le rapport de 1990 !

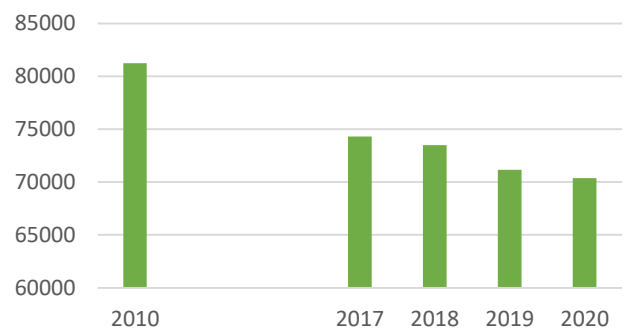
Evolution des effectifs de l'INRA de 2016 à 2019 (en pourcentage)



Entre 2016 et 2019, les effectifs de titulaires ont baissé de 4,2% tandis que ceux des contractuels augmentaient de 4,7%, soit un solde légèrement négatif<sup>4</sup>.

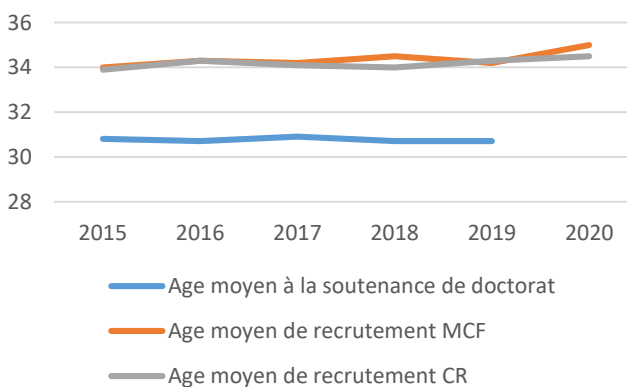
### Des perspectives moroses...

Evolution du nombre de doctorants



Compte tenu des perspectives, il n'est pas étonnant de voir un nombre croissant de jeunes se détourner de la préparation d'un doctorat, alors que, dans le monde actuel, notre pays a besoin d'un grand nombre de chercheurs. Depuis 2016, la baisse est de 5,3%, elle est même de 13,4% depuis 2010.

Age moyen des chercheurs permanents néorecrutés



Alors que l'âge à la soutenance reste stable, juste au-dessus de 30 ans, l'âge moyen au recrutement des jeunes chercheurs ne cesse d'augmenter du fait de la raréfaction des postes à pourvoir (pour un CR, 34,3 ans en 2016 et 34,5 en 2020 ; pour un MCF 34,3 ans en 2016, 35 en 2020).

## Conclusion

Le projet de loi de programmation pluriannuelle de la Recherche a suscité des inquiétudes, voire des oppositions dans la communauté des chercheurs. La loi a été votée : elle se traduit déjà par des augmentations de primes, l'accroissement des contrats doctoraux, le repyramidage des corps de chercheurs, nous en prenons acte, mais l'horizon politique de notre ministre est mai 2022 ! Voter une loi pluriannuelle à la fin d'une législature n'est pas une garantie d'application dans la durée. Par ailleurs, la loi renforce la précarisation constatée ces derniers années, le financement par projet qui a montré ses limites. Le SNIRS-CFE-CGC se montrera vigilant pour défendre les personnels de la Recherche et de l'Enseignement supérieur au cours des prochaines années, que la LPR soit toujours en cours d'application ou annulée par une nouvelle majorité présidentielle.

<sup>4</sup> Le bilan 2020 de l'INRAE ne distingue pas les anciens personnels de l'INRA et de l'IRSTEA.

Bureau :

Laurent Coste, Professeur, Université Bordeaux Montaigne, Secrétaire général,  
Philippe Geoffroy, Chargé de recherche, Institut de Chimie de Strasbourg, Secrétaire général adjoint,  
Sylvie Grésillaud, Cheffe de projet en Ingénierie documentaire et animatrice de réseaux, INIST  
Trésorière.

Délégués : Laurent Coste : Universités/Enseignement Supérieur.

Arnaud Hurel, Ingénieur de recherche au Museum National d'Histoire Naturelle : Grands établissements.

Willy Bienvenu, Chargé de recherche CNRS/ Gif-sur-Yvette : CNRS.

Conseillers : Fabienne Poncin-Epaillard (Le Mans), Christine Bousquet (Montpellier), Sylvain Picaud (Besançon), Thomas Ingicco (Paris), Chantal Menier (CAES), François Xavier Sauvage. Suppléants: Jean-Claude Degardin.

Correspondants : Séverine Schneider (Strasbourg), Thomas Koziat (Paris), Richard Ferrère (Bordeaux).

### Positionnement du SNIRS-CFE-CGC

Le Syndicat National Indépendant de la Recherche scientifique et de l'enseignement Supérieur (SNIRS) regroupe des chercheurs (CNRS, IRD, INSERM, etc.), des enseignants-chercheurs des universités et grands établissements, des personnels d'appui à la recherche (IT, ITRF, ATSS), des personnels titulaires et contractuels.

Le SNIRS est membre du pôle Fonction publique de la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), syndicat représentatif qui s'inscrit résolument dans la tradition du syndicalisme modéré et réformiste.

À ce titre, il revendique son indépendance à l'égard des mouvements politiques, philosophiques et religieux. Dans la défense des droits et conditions de travail des personnels, le SNIRS-CFE-CGC prône le dialogue et la négociation plutôt que l'épreuve de force ou les postures. Attaché à la défense d'une recherche et d'un enseignement supérieur de qualité qui placent notre pays parmi les meilleurs du monde, il refuse catégoriquement la tendance de ces dernières années à un désengagement de l'État, désengagement qui se traduit par un déclassement progressif de la recherche française et une perte de qualité de l'enseignement supérieur.

La diversité et la nature même des missions de recherche dans les différents champs scientifiques supposent le recours prioritaire à des financements pérennes. Le SNIRS-CFE-CGC s'inquiète de la propension des autorités de tutelle à privilégier de plus en plus les financements par projets, souvent marqués par des objectifs à court terme alors que la recherche suppose des engagements sur la longue durée. Le recours croissant à ce mode de fonctionnement est source d'alourdissements administratifs, de précarisation des jeunes chercheurs et se révèle souvent contre-productif au plan des résultats scientifiques attendus.

### Flash : protection sociale complémentaire, repyramidage, régime indemnitaire

À partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, les agents de l'État pourront bénéficier d'un remboursement d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire. Des discussions sont en cours entre le ministère et les syndicats. Un décret et un arrêté du 20 décembre 2021 fixent les modalités de la voie temporaire d'accès des MCF au corps des PR. Un décret et un arrêté du 29 décembre 2021 créent un régime indemnitaire des enseignants et des chercheurs.

"ne pas prendre parti, c'est accepter le parti pris des autres"